

Frédéric Dupin  
4 rue Charles Péguy  
64000 Pau

Pau le 17 janvier 2024

Objet : Demande de dérogation pour défrichement sur parcelle subventionnée

Monsieur,

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de centrale photovoltaïque sur des terrains dont je suis propriétaire sur la commune de Magescq, la société Melvan a déposé une demande de défrichement comme prévu dans la promesse de bail qui me lie à cette société.

Afin d'optimiser le projet au mieux des contraintes sylvicoles et environnementales, le périmètre du projet empiète pour une surface de 0ha 27a 50ca sur la partie de la parcelle B 101 qui a bénéficié d'une subvention de nettoyage après tempête. Compte tenu des contraintes de protection contre l'incendie en périphérie des centrales, enlever cette enclave du périmètre du projet ferait perdre environ 1.3MWc.

Aussi au regard du caractère très marginal de la superficie concernée tant en rapport de la superficie du projet (1,5%), qu'en rapport de celle du dossier de subvention (0,07%), je demande le bénéfice de la dérogation exceptionnelle pour autoriser le défrichement demandé par la société Melvan sur cette partie. Je m'engage à procéder au remboursement de la quote-part de subvention perçue correspondant à cette surface.

En comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, monsieur le Chef de service l'expression de ma considération distinguée.



Frédéric Dupin

Monsieur Bernard Guillemotonia  
Chef du service Environnement Forêt  
DDTM des Landes

